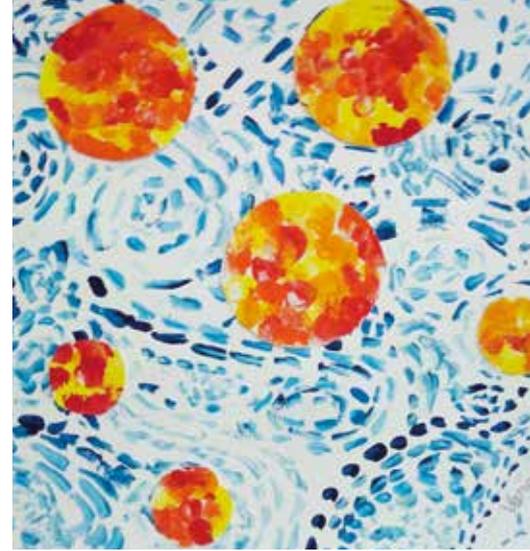
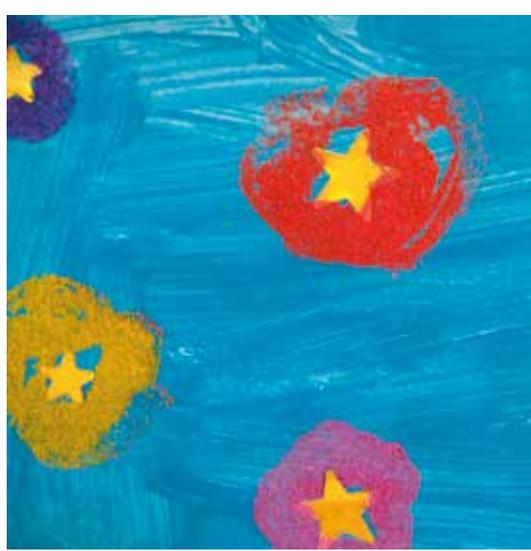


S
A
I
N
T
L
A
U
R
E
N
T

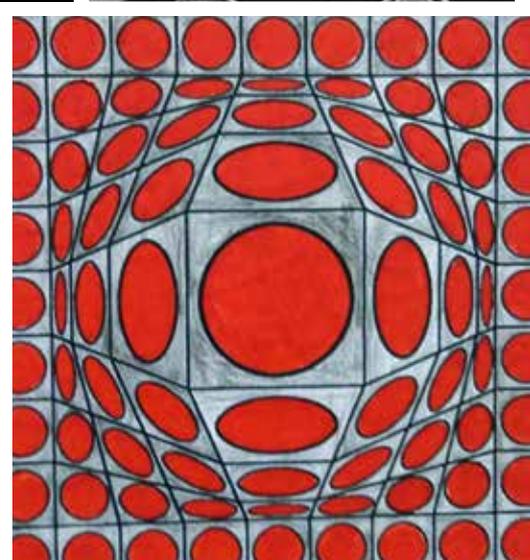
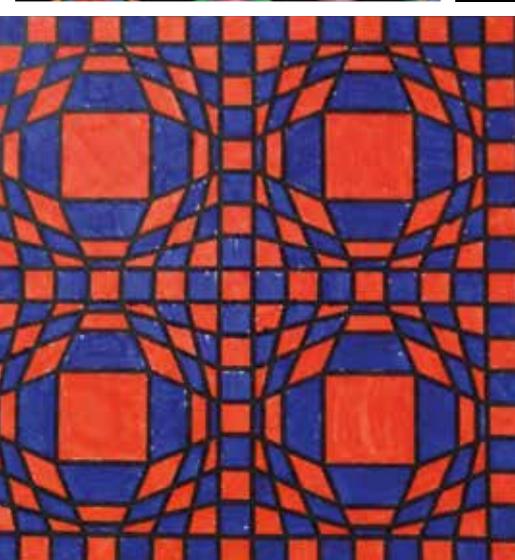
*dans son élan
en 2018*

SAINT
LAURENT
Ardennes





Exposition
en 2018



SOMMAIRE

Le mot du maire	2/3	La fête des associations	27
Le mot de la commission	3	La soirée Beaujolais	
L'équipe Municipale	4	Un concert pour Noël	
L'équipe du personnel communal	5	Noël : 210 colis distribués aux pers. de plus de 65 ans	28
Le SIVOM	6	La vie à l'école	29/35
Point lecture	7	2018-2019	
Tableau des Commissions	8	Photo de classe Maternelle	
Les entreprises et services de proximité	9	Photo de classe GS-CP	34
Les finances	10/11	Photo de classe CE1-CE2	
Les travaux	12/13	Photo de classe CM1-CM2	35
Le fleurissement	14	Le conseil municipal enfants	36
Cela s'est passé en 2018	15/21	Les associations	37/42
Le repas des aînés	15	Crétel	37
La chasse aux œufs	16/17	Gym club	
Marie-Lou HUGEL Centenaire	17	L'or en patch	38
Le circuit des Ardennes		Le club de l'amitié	
La fête de la viande	18	Saint-Laurent Jeux	39
Une naissance 20 ans après		L'Amicale Sportive	40
LUCAS né le 12 mai à... ST-LAURENT	19	ABVA: Association des	
Les gendarmes footeux ont du cœur		Belles Voitures Ardennaises	41
La remise des tablettes	20	Les copains de la table	42
Un concert lyrique		Le club informatique de Saint-Laurent	
Le repas champêtre du 14 juillet	21	Ass jardinier	43
Le 10 ^e prix pédestre		Le comité d'animation	44/45
de Saint-Laurent	22/23	Patrimoine	46-47
6 ^e randonnée gourmande	24	Renseignements utiles	47/50
Voyage dans les vignes champenoises	25	Calendrier de ramassage des déchets	51
Première bourse aux plantes		État civil 2018	52
La cérémonie du 11 novembre	25		



SAINT-LAURENT dans son élan

Directeur de la publication
Laurent FORGET

Rédacteur en chef
Livia LUBIN

Rédacteurs
Éliane JUY
Aurore AUDOU
Marie BASUYAU
Marie-José HERVIEU
Livia LUBIN
Patricia CHAMPION
Daniel FELIX

Photographies
Éliane JUY
Daniel FELIX
Livia LUBIN
Nathalie MOGLIA

Caligrafik

Conception graphique & réalisation

03 24 41 40 65

Imprimé sur du papier recyclé

Le MOT du MAIRE

Chères Saint-Laurentaises et
Chers Saint-Laurentais,

C'est toujours avec le même plaisir que je vous retrouve à cette période de l'année à travers cette nouvelle édition de notre Bulletin Municipal.

Avant de vous laisser découvrir le travail réalisé par la Commission Communication, je tiens à vous souhaiter, au nom de toute mon équipe et en mon nom propre, une bonne année 2019. Faisons ensemble le vœu d'une année paisible et riche de belles choses qui vous apporte tout ce dont vous avez besoin et le sourire chaque jour.

L'année 2018 s'est achevée dans la douleur, la terreur et le doute.

Après avoir été une nouvelle fois la cible du fanatisme, quelques jours avant Noël, notre pays est, depuis maintenant de nombreuses semaines, plongé dans un questionnement profond. Dans ce contexte économique et social perturbé, il faut absolument maintenir des liens forts entre nous pour avancer et continuer de construire l'avenir. C'est le défi que notre pays va devoir relever et, si c'est l'État qui fixe le cap, c'est à l'échelon local que se trouvent les principaux ressorts pour y parvenir.

En effet, c'est au sein de nos communes que se tissent les solidarités du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux quatre coins de nos rues que se construit ce si précieux vivre-ensemble.

C'est un enjeu majeur pour notre équipe municipale qui œuvre sans relâche pour améliorer le cadre de vie, embellir et faire vivre le village dans le respect de l'intérêt collectif. Vous savez à quel point le « bien-vivre à Saint-Laurent » nous tient à cœur.



Dans une société hyperconnectée mais qui conduit parfois à l'isolement et au repli sur soi, je suis très fier de toute cette effervescence positive qui anime notre village et qui permet de construire et d'entretenir des relations sociales à la fois riches et vraies.

Je remercie vivement tous les bénévoles, les responsables des associations qui ne comptent pas leur temps pour le plaisir de tous. C'est toujours un immense plaisir quand on s'entend dire qu'on est bien à Saint-Laurent car c'est un village dynamique, et quand des résidents extérieurs viennent grossir le nombre des adhérents de nos associations parce qu'ils viennent chercher chez nous ce qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Je souhaite vivement que cette nouvelle année nous donne le plaisir de nous rassembler autant que l'an passé sous le signe de l'amitié, la bonne humeur et la convivialité.

Notre village peut également compter sur le dynamisme de ses acteurs locaux : nos artisans et commerçants créent chaque jour les conditions pour que Saint-Laurent s'épanouisse en conservant sa dimension humaine et je les en remercie.

Je profite également de cet éditto pour redire toute ma gratitude à l'équipe du personnel communal qui se tient au service de nos administrés avec professionnalisme pour permettre l'aboutissement des projets que nous engageons.

Puisque je vous parle de projet, celui qui concerne la construction d'une micro-crèche dans la rue des Houïes est bien engagé. Les entreprises ont été réunies courant janvier et les travaux ont commencé. Cette structure va enrichir l'offre de service du village et devrait être fortement appréciée par les parents de jeunes enfants.

Attirer et savoir garder les jeunes couples dans nos communes, c'est miser sur l'avenir et c'est assurer la pérennité de notre école. Vous pouvez compter sur nous pour suivre et mener au mieux ce projet d'envergure.

Je vous souhaite maintenant de passer un agréable moment en vous remémorant ou en découvrant, au fil des pages de ce nouveau numéro de « Saint-Laurent dans son élan », les grands moments d'une année de vie communale.

Laurent FORGET

Le MOT de la COMMISSION

Les associations sont au cœur de notre vie Saint-Laurentaise. Les membres de ces dernières ne sont pas que Saint-Laurentais, ils viennent de Charleville-Mézières et des villages environnants et font rayonner notre commune. La commission a choisi cette année de rappeler les fondements historiques de nos associations.

Le 1^{er} juillet 1901, Pierre WALDECK-ROUSSEAU fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi « relative au contrat d'association », d'une portée considérable qui garantit la liberté républicaine. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable. Cette loi fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles.

Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. La déclaration en préfecture permet de vérifier que l'association n'est pas fondée sur une cause ou pour un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs.

Les animations 2018 portées par nos associations en partenariat avec la municipalité et les commerces locaux démontrent encore une fois s'il était besoin que le but n'est autre que le partage et le bonheur de faire des activités qu'on aime, et de les faire ensemble.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de l'édition 2018 du bulletin municipal.

La commission communication

L'équipe Municipale



Maire: Laurent FORGET
Lycée agricole
06 80 65 45 35



1^{re} Adjoint
Éliane JUY
Chemin Vert
03 24 37 78 61



2^e Adjoint
Guy POTERLOT
13 rue de la Prairie
03 24 58 12 14



3^e Adjoint
Daniel FELIX
14 La Fontinette
03 24 37 34 20



4^e Adjoint
Livia LUBIN
1 rue de la Verte Voie
06 11 54 78 29



Aurore AUDOU
62 rue des Mazy
03 10 07 44 07



Marie BASUYAU
6 rue des Carrières
03 24 37 62 42



Patricia CHAMPION
9 La Fontinette
03 24 55 58 83



Frédérique CONRAUX
4 rue du Muguet
03 24 37 57 21



Dominique COPPA
27 rue des Carrières
03 24 37 61 24



Philippe COURTOIS
6 Le Clos
03 24 58 32 30



Bruno DIDIER
Lot. Les 4 Vents
03 24 37 52 85



Marie-José HERVIEU
1 Clos Chopin
06 24 54 77 31



David LENOBLE
Chemin Vert
03 24 56 98 37



L'équipe du PERSONNEL COMMUNAL

De gauche à droite : David NOLET, Jacqueline CHAMPEAUX, Cathy PASQUIER, Jacqueline SALOMON, Anthony TROUVAIN, Joël KINZINGER, Lynda JAMINET, Gaëlle RENAULT et Aurore DEVIE.

Les missions des agents à la commune

Au secrétariat et à l'accueil mairie :
Aurore DEVIE, Gaëlle RENAULT
et Cathy PASQUIER.

À l'entretien :
Joël KINZINGER et Lynda JAMINET

Les bénévoles du point lecture :
Jacqueline CHAMPEAUX et Jacqueline SALOMON

LE SIVOM des balcons des Sources

Le SIVOM dont les bureaux se trouvent place de la mairie, a entre autres missions la charge de l'organisation et la gestion du périscolaire sur Saint-Laurent, Gernelle, Issancourt-et-Rumel, Ville-Sur-Lumes ainsi que l'organisation et l'entretien des espaces verts sur ces mêmes communes. Des élus des communes adhérentes sont membres du SIVOM. Ils forment l'organe décisionnaire présidé par Patricia CHAMPION.

Depuis septembre 2018, avec l'abandon des NAP, une nouvelle organisation a été mise en place.

La semaine scolaire se déroule sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Un accueil des élèves en périscolaire est assuré :

- En garderie le matin à partir de 7 h 15 et le soir jusqu'à 18 h 00.
- En cantine pendant la pause méridienne.

Un accueil extrascolaire est proposé le mercredi matin.

Des ateliers variés, de qualité, animés par le personnel du SIVOM, des associations locales et des intervenants spécialisés sont proposés dans les locaux de l'école.

Les enfants sont accueillis de 9 h 00 à 12 h 00 pour les activités.

Une garderie est proposée de 7 h 30 à 9 h 00 et de 12 h 00 à 13 h 00 (départs et arrivées échelonnés selon les besoins des familles).

Voici les thèmes depuis le lancement

■ 1^{re} période - septembre/octobre

« bye, bye l'été... bonjour l'automne » avec des ateliers autour de la pomme, du jardinage, des activités manuelles et des ateliers cuisine (soupe d'automne).

■ 2^e période – novembre/décembre

« Les quatre éléments » avec la création d'une voiture à réaction, d'un cerf-volant, l'intervention d'un pompier pour expliquer les dangers du feu...

■ 3^e période – janvier/février

« Voyage autour du monde » avec la découverte des spécialités culinaires françaises, italiennes ou africaines, un atelier théâtre avec des ombres chinoises...

Les personnels du SIVOM

Administratif:

Stéphanie VASSEUR
(Directrice),
Gwenaëlle PAILLA et
Amélie CHAPPELIER
(secrétaires).

École:

Jacqueline BARBERON,
Sylvie BRASET,
Marie-Claire JAISSON,
Lynda JAMINET,
Stéphanie LAMBINET,
Hélène LLORENTE,
et Ophélie ROGET.

Espaces verts sur les 4 communes:

Anthony BORREGO,
Romain GRENDENA,
David NOLET,
Christophe PRUVOT,
Anthony TROUVAIN,
Christophe BIGORGNE,
Véronique PREVOT,
Jean-Philippe RENTIER
et Matthieu FORGET
(Responsable d'équipe).

Les tarifs sont les suivants :

- Quotient familial inférieur à 630 € : 3 € la matinée (*)
- Quotient familial supérieur à 630 € : 3,50 € la matinée (*)

(*) À cela s'ajoutent les frais éventuels de garderie.

Point lecture

Le Point Lecture, place la Mairie, est ouvert les **mardis de 15h30 à 17h00** et **samedis de 10h00 à 11h30** où les Jacqueline, Champeaux et Salomon, accueillent adultes et enfants pour inscriptions et prêts, tout cela gratuitement.

Abonné aux ressources numériques, le point lecture est particulièrement bien fourni soit auprès de la bibliothèque départementale, soit par les achats annuels de la Municipalité comme en cette année 2018 les dernières parutions de Christian Signol, Agnès Martin-Lugand ou le Goncourt « Leurs enfants après eux » de Nicolas Mathieu, les adhérents étant d'ailleurs invités à exprimer leurs souhaits. On retiendra ainsi parmi les plus demandés, les livres dits de « terroir » comme les Bourdin ou les Signol mais aussi les policiers, les documents d'histoire ou de témoignages et les romans plus roses. Chez les enfants, très présents au Point Lecture, les préférences sont très diverses allant de « Titours » aux « Simpson » en passant par « les petits vétérinaires », les « Tchoupi » les « Juliette » ou « Pirates des Caraïbes » entre autres, mais les livres choisis sont bien plus nombreux et c'est tant mieux...



Nos lecteurs en herbe... La lecture a encore de l'avenir.

Tableau des Commissions

(mise à jour 21/01/2019)

COMMISSION DES FINANCES: *Daniel FELIX*
Membres: Patricia CHAMPION, Éliane JUY, Livia LUBIN, Dominique COPPA, David LENOBLE et Olivier PATE.

COMMISSION DES TRAVAUX: *Guy POTERLOT*
Membres: Aurore AUDOU, Frédérique CONRAUX, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS, Daniel FELIX.

COMMISSION DE L'URBANISME: *Laurent FORGET*
Membres: Aurore AUDOU, Frédérique CONRAUX, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS, Daniel FELIX.

COMMISSION FÊTES, ANIMATION ET JEUNES: *Bruno DIDIER*
Membres: Aurore AUDOU, Livia LUBIN et Dominique COPPA.

COMMISSION AIDE SOCIALE: *Éliane JUY*
Membres CM: Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs: Jacqueline CHAMPEAUX, Françoise HOUREZ, Agnès LECOMTE, Sylvie NICOLAS, Ghislaine TOUSSAINT.

COMMISSION ÉCOLE: *Patricia CHAMPION*
Membres: Aurore AUDOU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY et Livia LUBIN.

COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATIONS: *Livia LUBIN*
Membres: Aurore AUDOU, Marie BASUYAU, Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY et Daniel FELIX.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES ÉLECTIONS: *Laurent FORGET*
Membres: Marie-José HERVIEU, David LENOBLE,
Représentants du préfet: Arnaud BALLAND et Jacky ROUSSEAUX
TGI: Christelle LEBRUN

COMMISSION FDEA (secteur d'Omont):
Membre Titulaire: Guy POTERLOT

Membre Suppléant: Frédérique CONRAUX

COMMISSION LYCÉE AGRICOLE: *Livia LUBIN*
Membre: Daniel FELIX

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL:
Daniel FELIX
Membres: Éliane JUY et Guy POTERLOT.

COMMISSION DES SPORTS: *Dominique COPPA*
Membres: Éliane JUY, Olivier PATE et Guy POTERLOT.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES: *Guy POTERLOT*
Membres: Dominique COPPA, Daniel FELIX et David LENOBLE.

COMMISSION DES FAGNAMONTS:
Membres titulaires: Daniel FELIX, David LENOBLE et Guy POTERLOT.

Membre suppléant: Philippe COURTOIS.

COMMISSION LOCAUX COMMUNAUX:
Guy POTERLOT
Membres: Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Daniel FELIX et David LENOBLE.

COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE:
Frédérique CONRAUX
Membres CM: Marie BASUYAU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Philippe COURTOIS, Bruno DIDIER et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs:
Arnaud BALLAND, Marie-Christine ARBONVILLE

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT:
Éliane JUY
Membre: Guy POTERLOT

COMMISSION DES ASSOCIATIONS: *Éliane JUY*
Membres CM: Aurore AUDOU, Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs: Jacqueline CHAMPEAUX, Françoise HOUREZ, Joël KINSINGER, Louise LECLERE, Rémy DELILLE, Carole ANDRÉ, Corinne MOISDON,
Patrick CHARBEAUX, Livia LUBIN, Pascal MELIN et Fabrice GROSSMANN.

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE:
Dominique COPPA
Membres: Marie BASUYAU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS et Daniel FELIX.

COMMISSION PETITE ENFANCE: *Éliane JUY*
Membres: Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Patricia CHAMPION, Philippe COURTOIS et David LENOBLE.

Les ENTREPRISES et SERVICES de proximité

ACT EXPRESS Coursier : Cédric AMAOUZ	20 rue des Campanules	06 38 74 21 38
AMBULANCES ORTILLON	Rue de la Verte Voie	03 24 29 32 25
AUTO-ÉCOLE : M ^{mes} LABERNARDIERE et ZOPPI	14 rue des Genêts	06 67 19 34 14
BAR-TABAC : « Le Saint Laurent »	23 rue des Campanules	03 24 37 51 73
BOUCHERIE, TRAITÉUR : Fabrice GROSSMAN	5 rue des Campanules	03 24 37 57 03
BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Vincent DAY	ZAC les Hauts de st-Laurent	03 24 54 29 05
CAPTAIN TORTUE, PERRIN Christelle « Vente de Vêtements à domicile »	48 rue des Mazy	06 42 97 04 90
CHASSE : Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes	49 rue du Muguet	03 24 59 85 20
COIFFEUR : « Atmos'hair Coiffure » Adeline DAY	47 rue des Genêts	09 75 72 85 46
COIFFEUR : « Frédérique Coiffure » Frédérique SCOLARI	1 rue des Campanules	03 24 37 44 11
CONFISERIE : « Douceurs et Friandises » Cindy FURLAN	4 rue des Genêts	06 35 49 59 88
CORRESPONDANTE L'ARDENNAIS : Nathalie MOGLIA	24 Chemin vert	03 24 37 15 79
COUVERTURE : « L'artisan couvreur » Nicolas RIGHI	ZAC les Hauts de st-Laurent	03 24 53 23 38
ÉLECTRICITÉ : Daniel FURLAN	4 rue des Genêts	06 20 87 01 08
EXPLOITATION CARRIÈRE DE ROMERY : « CPE Béton & Carrière »	Rue des Carrières, Romery	03 24 33 46 25
EXTINCTEURS, vente et maintenance : « Champagne Ardenne Sécurité »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 99 89
FLEURISTE, HORTICULTEUR : « Les serres du Vivier Guyon »	183 rue de Berthaucourt	03 24 57 48 48
INFIRMIÈRE : Virginie TRICLIN	9 rue des Campanules	06 31 80 00 64
INFIRMIÈRE : Marjorie MIART		07 88 37 84 28
MÉDECIN : Dr Daniel JUPINET	5 rue des Tilleuls	03 24 37 31 09
MENUISERIES : « Proferm multitechniques »	3 Lot. le Clos Chopin	03 24 27 55 06
MODISTE : « Les chapeaux de Rosine » Rosine BOINEL	23 rue des Carrières, Romery	06 70 90 48 79
OSTÉOPATHE : Virginie METEAU	ZAC les Hauts de st-Laurent	03 24 57 15 12
PAYSAGISTE : Arnaud BALLAND	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 32 60
PLÂTRERIE : « Eschimese Frères »	1 rue des Houïes	03 24 56 37 89
PLOMBERIE, CHAUFFAGE : André Frères	33 D rue des Genêts	06 10 05 47 55
PRODUITS AGRICOLES : « La maison des produits du terroir »	LEGTA 27 rue du Muguet	03 24 57 66 97
PRODUITS D'ENTRETIEN : « Carama Distribution »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 01 57
PROTECTION INCENDIE : Éclipse Ardenne Incendie	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 38 76
PROTHÉSISTE DENTAIRE : « ORCAGNA DENTAIRE » Renaud WEICK	47 rue des Genêts	03 24 58 43 08
PUBLICITÉ : « J & D consulting »	48 B. rue des Carrières	03 24 22 49 91
RESTAURANT-PIZZERIA : « Le Laurentais »	10 rue des Genêts	03 24 35 73 93
SERVICE DE LA NAVIGATION DE NANCY (écluse)	Rue des Carrières, Romery	03 24 59 85 20
TRAVAUX DE REVÊTEMENT : « Solemur » VERGEADE Père et Fils	28 Lot. le Clos des hautes voies	03 24 35 26 59
TRAVAUX PUBLICS : Christopher SEMONELLA	29 bis rue des Campanules	06 15 51 93 34

Les FINANCES

Les ÉQUILIBRES FINANCIERS de la COMMUNE

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice : 1312 habitants – Budget principal seul

BUDGET PRINCIPAL 2017		par habitant de la commune	Moyenne par hab. de la strate			
F O N C T I O N N E M E N T	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A dont:	874 000 €	682 €	786 €	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate*
	Impôts Locaux	294 000 €	229 €	299 €	33,6 %	38,1 %
	Autres impôts et taxes	64 000 €	50 €	48 €	7,3 %	6,2 %
	Dotation globale de fonctionnement	128 000 €	100 €	146 €	14,6 %	18,6 / %
	Attributions compensations	309 668 €	242 €			
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B dont:	757 000 €	590 €	609 €	en % du total des charges	Moyenne en % de la strate
	Charges de personnel	129 000 €	101 €	274 €	17 %	42,6 %
	Achats et charges externes	168 000 €	131 €	192 €	22,2 %	30 %
	Charges financières	9 000 €	7 €	20 €	1,2 %	3 %
	Contingents	354 000 €	276 €	47 €	46,8 %	7,3 %
Subventions versées	27 000 €	21 €	27 €	3,6 %	4,2 %	
RÉSULTAT COMPTABLE R1 = A - B	116 957 €	91 €	138 €			
I N V E S T I S S E M E N T	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C dont:	578 000 €	451 €	311 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Emprunts bancaires et dettes	200 000 €	156 €	75 €	35 %	20 %
	Excédent de fonctionnement capitalisé	347 657 €				
	Subventions reçues	4 000 €	3 €	70 €	1 %	18 %
	FCTVA	15 000 €	12 €	33 €	3 %	9 %
	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D dont:	170 000 €	133 €	381 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Dépenses d'équipement	142 000 €	111 €	141 €	84 %	74 %
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	26 000 €	20 €	67 €	15 %	18 %
BESOIN OU CAPACITÉ DE FINANCEMENT R2 = D - C	407 567 €	318 €	- 29 €			
RÉSULTAT D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE R1 + R2	524 524 €	409 €	141 €			
EXCÉDENTS REPORTÉS 2016	675 733 €	527 €				
Part affectée à l'investissement	347 657 €	271 €				
RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE	852 600 €	665 €				

ENDETTEMENT		en € par hab.	Moyenne de la strate	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate
Encours total de la dette au 31/12/2017	369 000 €	288 €	610 €	42,2 %	78 %
Annuité de la dette	35 000 €	27 €	86 €	4 %	11 %

FISCALITÉ		en € par hab.	Moyenne de la strate	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux moyen nationaux
Bases taxe habitations	1 385 000 €	1 080 €	1 109 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés bâties	831 000 €	648 €	934 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 000 €	12 €	63 €			
Produit de la Taxe d'habitation	152 000 €	119 €	136 €	10,96 %	12,24 %	24,5 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties	126 000 €	98 €	144 €	15,11 %	15,42 %	21 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3 000 €	2,30 €	27 €	17,40 %	45,70 %	49,5 %
Produit des 3 taxes	281 000 €	219 €	307 €			
Potentiel fiscal **	520 839 €					
Effort fiscal exercé par la commune ***	54 %					

* **Strate** : Saint-Laurent entre dans la strate des communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

** **Le potentiel fiscal** d'une commune est égal à la somme que produiraient les 3 taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces 3 taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

*** **L'effort fiscal** d'une commune est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal correspondant à ces trois taxes. Il indique le niveau de pression fiscale exercé sur les ménages de la commune.

Les indicateurs financiers sont toujours corrects et toujours en deçà des moyennes de la strate.

Notre capacité actuelle de désendettement est de 3 ans, cela correspond au nombre d'années qu'il faudrait pour annuler nos dettes en mobilisant totalement notre épargne brute. La capacité moyenne des communes de taille identique est de 5 à 6 années.

Les résultats financiers 2017 se montent 852 600 € et

comprennent un emprunt de 200 000 €. Cela nous a permis d'acheter dès le début d'année 2018 une grande parcelle de 1,8 hectare pour un prix de 540 000 €.

C'était une opportunité qui était absolument à saisir. Nous avons été contraints à lisser les dépenses de travaux dont certaines ont été reportées sur l'exercice 2019.

Ce terrain se situe Rue des Ouïes, il est idéalement placé dans le village et constitue une grande réserve foncière

constructible qui faisait défaut jusqu'alors et offre de nombreuses perspectives de développements.

Le site accueillera pour fin 2019 la micro-crèche qui nous tient à cœur et qui est tant attendue des Saint-Laurentais.

Compte tenu de notre faible niveau d'endettement, nous allons, pour réaliser notre micro-crèche, contracter en 2019 un emprunt d'un montant de 350 000 €.

Les TRAVAUX

La voirie du Champfleury achevée ▼

Le début de l'année 2018 a vu l'achèvement de la réfection de la voirie au Champfleury.

Le traçage de places de parking et du sens de circulation ainsi que la sécurisation de la voie piétons place de l'école permettent désormais une circulation plus sécurisée pour peu que chacun respecte le Code de la route bien évidemment.

La Région Grand-Est a fait installer un bâtiment sur le nouveau parking de la rue des campanules. Il contient le NRO (Nœud de Raccordement Optique) qui permettra l'accès à la fibre pour les Saint-Laurentais. À ce jour, la Région Grand-Est n'a pas fourni de date de mise en service.

Côté accessibilité, les toilettes avec accès « personnes à mobilité réduite » ont été mises en service.

Le chantier de la micro-crèche se poursuit avec une chronologie bien spécifique.

Voir notre article spécifique.



Traçage et voie piétons ▼



Toilettes rez-de-chaussée mairie ▼



Première étape de l'accès à la fibre ▼



Après deux années d'études et démarches. LA MICRO CRÈCHE SORT DE TERRE

Volumétrie : angle sud-ouest



Volumétrie : angle sud-est



La Municipalité ayant eu l'opportunité en 2016 de se rendre propriétaire d'un terrain de près de 2 hectares situé rue des Houïes avec pour objectif divers projets, elle a décidé début 2017 que le premier de ceux-ci serait la réalisation d'une micro-crèche. Après deux années consacrées à la partie administrative de ce projet, 2019 doit en voir la concrétisation matérielle avec la construction du bâtiment et une ouverture espérée pour début 2020.

Premiers coups de pelle



Un long parcours

Dès la décision prise, début 2017 donc, le dossier a été confié à l'architecte Estelle Garcia qui a rendu sa première étude de faisabilité en mai 2017. Une première démarche qui fut suivie de nombreuses autres durant toute l'année : deux études de sol de la société Ginger, une coordination Sécurité et protection de la Santé par le bureau Bruno Moreaux, la réglementation thermique par Enercop, les contrôles techniques avec contrat de missions connexes par Veritas. Toutes ces études complétées par divers contrôles aboutirent naturellement à quelques modifications qui se conclurent par la validation d'après plan par le Centre De Protection Maternelle et Infantile. Nous sommes alors fin 2017 et le contrat définitif est signé avec l'architecte Estelle Garcia en décembre. Les premiers mois de 2018 sont ensuite consacrés à plusieurs réunions de préparation des travaux proprement dits et l'annonce de marché public est publiée en août. L'ouverture des plis le 12 octobre est encore suivie de diverses réunions destinées à préciser les obligations des entreprises concernées pour aboutir fin janvier de cette année par la première rencontre avec ces entreprises afin de déterminer le planning des travaux.

Une dizaine d'enfants

Cette année 2019 sera donc celle de la construction du bâtiment et des aménagements intérieurs et extérieurs avec une ouverture effective prévue pour début 2020. La capacité d'accueil d'une micro crèche est de 10 enfants jusqu'à 3 ans. Elle sera ouverte à tous les enfants des communes extérieures avec une priorité bien sûr pour les bambins de Saint-Laurent. Un nouveau service aux familles, outil indispensable pour le développement de la commune et la pérennité de son école.

Le FLEURISSEMENT



Les lauréats de l'édition 2018

Le concours de fleurissement récompense les différentes catégories de maisons avec ou sans jardin d'ornement. Des professionnels, des élus et les enfants du CME font partie du jury qui se réunit à la belle saison et parcourt le village en tous sens. Cela donne un regard multiple et nul doute que lorsqu'ils tombent tous d'accord c'est que le site se distingue par l'équilibre des couleurs, l'originalité et l'atmosphère qui s'en dégagent. Pour les aider à poursuivre en ce sens, les lauréats reçoivent un bon d'achat de fleurissement de 60 € offert par la commune et un de 30 € par le paysagiste Arnaud BALLAND.

*La commission fleurissement accompagnée du conseil municipal enfants
▼ pour parcourir le village à la recherche des sites les plus fleuris*



Embellissement du village 2018

Maisons fleuries

M. MAILLARD
M. et M^{me} ZIETEK
M. et M^{me} LLORENTE
M. et M^{me} ROGISSART
M. et M^{me} CHARLES
M^{me} STEF

Ornements

M^{me} SCOHY-CHEVALIER
M^{me} NIVARD
M. et M^{me} LECOMTE

Encouragement ornement

M^{me} CHAMPEAUX



Cela s'est passé en 2018

Le repas des aînés

Il y avait 110 cette année, les seniors âgés de plus de 60 ans ont participé au repas annuel organisé par le CCAS et offert par la Municipalité le dimanche 4 février 2018 dans la salle polyvalente. Tous ont pu apprécier les mets du repas préparés par Fabrice Grossmann, le boucher-traiteur de la commune. Dans une ambiance, comme d'ordinaire chaleureuse et festive, distillée par l'orchestre Vitaline, l'après-midi est passée très (trop) vite. La doyenne du repas (et du village) Marie-Louise Hugel et le doyen Étienne Lesieur ont été honorés par le maire Laurent Forget et la présidente du CCAS Éliane Juy en recevant bouquet de fleurs et boîte de chocolats.

Des tables joliment décorées par l'association Créatel ▼



Le repas des aînés, un moment de partage animé par Vitaline ▼



La chasse aux œufs

Ce n'était pas un poisson d'avril et si le printemps nous avait oubliés en ce dimanche 1^{er} avril, les enfants étaient présents au rendez-vous annuel de la chasse aux œufs. La pluie, le vent et la température non clémente n'ont pas eu prise sur l'ardeur des participants et ce fut dans l'effervescence que les enfants se hâtèrent à la recherche des œufs dès le son de la cloche.

Les deux chanceux pour la trouvaille des œufs d'or se virent remettre chacun

un gros sujet en chocolat et les autres participants un sachet de friandises contre les œufs colorés récoltés.

Tout en admirant les dessins créatifs des enfants, pour clore cet événement, une boisson chaude fut servie aux petits et grands.



Les deux chasseuses de l'œuf d'or 2018 récompensées



▲ *Le parent du chasseur d'œufs est un guide précieux*

▼ *Trouver les œufs et surtout l'œuf d'or requiert un « œil de lynx »*





Le chasseur d'œufs est un courageux qui brave le mauvais temps



Marie-Lou HUGEL Centenaire

Grand moment d'émotion en mars 2018 au Club de l'Amitié pour l'anniversaire de Marie-Louise Hugel, née le 17 mars 1918. Le compte est bon, Marilou (son surnom) fêtait ses cent ans et, pour l'occasion le maire Laurent Forget participait à l'événement avec bien sûr le traditionnel bouquet de fleurs accompagnant le gâteau offert par le Club.

Marie-Louise Hugel, qui est arrivée à Saint-Laurent en 1978 après une carrière de coiffeuse à Mohon et Villers-Semeuse, fut d'ailleurs en 1990 la créatrice du Club de l'Amitié dont elle occupa la présidence pendant 9 ans. À l'âge de la retraite, elle se passionna particulièrement pour la peinture, exposant régulièrement des tableaux dont la recette des ventes participa au financement de voyages du Club. Restée fidèle à sa maison de la Fontinette, Marie-lou est une ardue adepte de divers jeux (scrabble, sudoku, mots croisés muets).

Notre doyenne fêtée comme il se doit en compagnie du maire ▼



Le circuit des Ardennes Cycliste ça roule!



virage et peloton serré, gare aux chutes en cascade

Le passage du Circuit des Ardennes cycliste devient une tradition à Saint-Laurent. Tous les ans ou presque au mois d'avril le peloton de la course internationale emprunte en effet les routes de notre village. Après trois passages en 2017, les coureurs sont encore passés deux fois le dimanche 8 avril 2018. Le matin lors de la troisième

étape Donchery – Vivier-aucourt longue de 80 km ils étaient à moins de 10 km de l'arrivée quand ils ont emprunté la route des Hauts-de-Beycors en venant de Gernelle pour se diriger vers Ville-sur-Lumes. Et l'après-midi, un peu avant 16h00, on en était un peu avant la mi-course de la dernière étape partant et arrivant à Charleville (106 km) quand ils ont

traversé le centre du village en venant d'Aiglemont avant d'y retourner en passant par le Vivier-Guyon.

Saint-Laurent est encore au programme cette année 2019 puisque l'itinéraire de la troisième étape du dimanche 14 avril matin entre Nouvion-sur-Meuse et Aiglemont emprunte la redoutable « côte de Romery ».

La fête de la viande

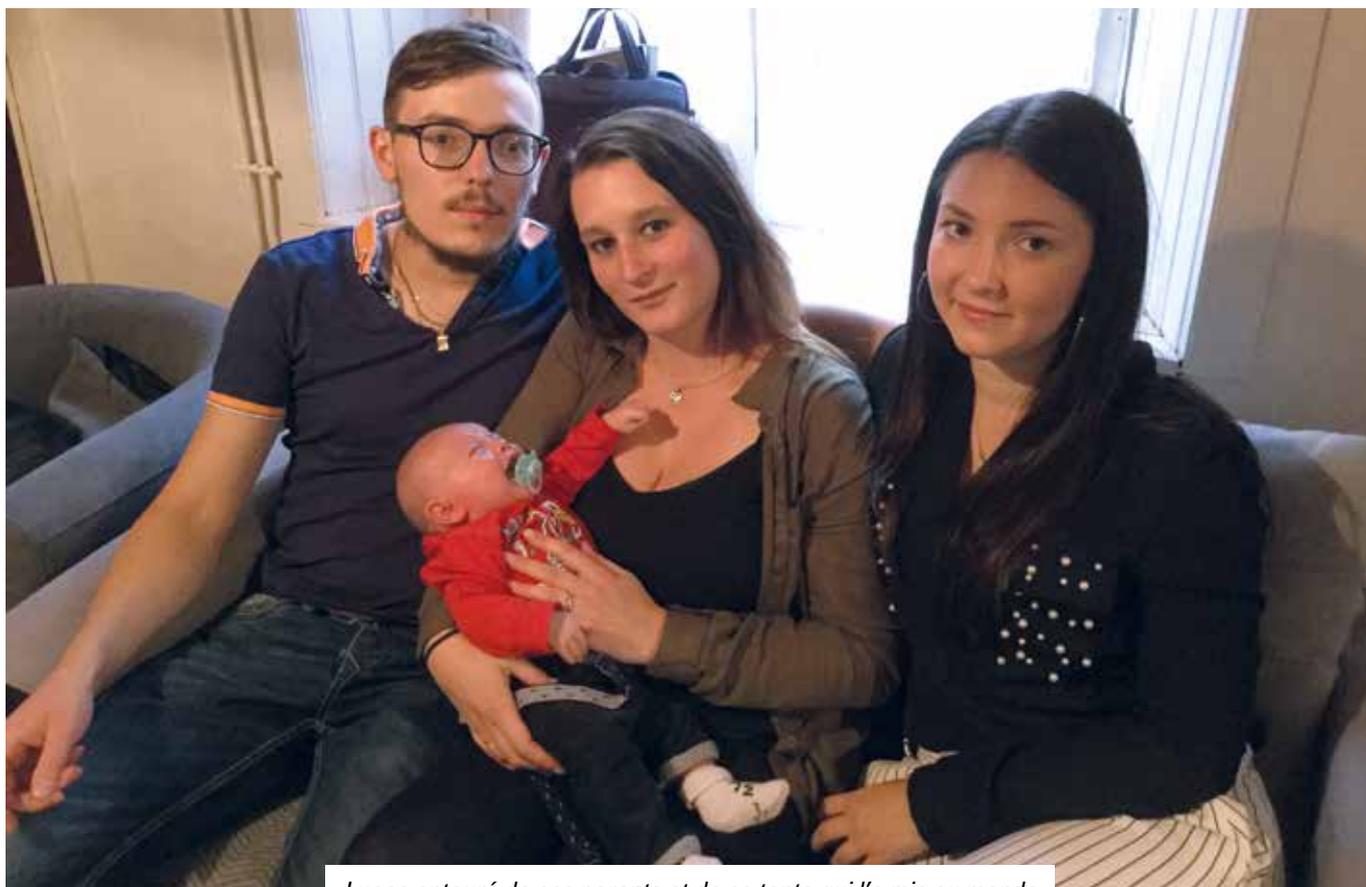
Fabrice Grossmann et son équipe n'ont pas ménagé leurs efforts pour le week-end de la viande organisé sur la place de l'église. Des artisans locaux étaient de la partie, l'ABVA présentait quelques-uns de ses véhicules, tout était fait pour que chacun puisse se restaurer et se divertir. L'animateur de cardio-box de Saint-Laurent a même dispensé un cours de cardio-

box à ses élèves et aux personnes présentes qui souhaitaient essayer. Une vraie réussite.

Parmi les animations proposées, une séance de cardio-boxe très enlevée ▼



Une naissance 20 ans après LUCAS né le 12 MAI... à SAINT-LAURENT



Lucas entouré de ses parents et de sa tante qui l'a mis au monde

Cela faisait vingt ans, vingt ans que la colonne naissance du registre d'État Civil de Saint-Laurent était restée vierge. Sans une seule ligne depuis 1998, on y a en effet enregistré le 12 mai 2018 la naissance de Lucas Zimmerman qui venait de voir le jour quelques heures auparavant au domicile de ses parents rue des Campanules. Comme un signe c'est dans cette maison même que vécut pendant plusieurs années... ses grands-parents.

Comme toutes les naissances aujourd'hui celle de Lucas était programmée à la maternité. Cela devait se

passer vers le 25 mai mais dans la nuit du 11 au 12, Lucas en a décidé autrement et Déborah la maman ressent les premières contractions. Rien d'alarmant cependant et Jordi, le papa, part comme d'habitude très tôt à son travail de boulanger non sans avoir demandé par sécurité à sa sœur Célia, étudiante en 4^e année de médecine qui habite aussi à Saint-Laurent, de venir auprès de son épouse. C'est alors que la situation évolue très vite : Déborah perd les eaux et la tête du bébé se présente déjà. Célia, qui vient de faire un stage en gynécologie, sent que le temps est compté et décide de prendre la situation

en mains. Elle appelle les pompiers, le Samu et le papa mais aussi la mamie, habitant tout près, pour l'aider. Et ce sont elles qui accouchent Lucas juste avant l'arrivée des pompiers et du Samu mais aussi du papa qui aura le plaisir de couper le cordon.

Le bébé (2,960 kg et 46,5 cm) comme la maman se portent bien. Tout s'est finalement très bien passé avec bien sûr une petite pointe d'émotion supplémentaire.

Quant au registre d'état Civil de la commune il porte désormais une ligne supplémentaire inattendue...

Les gendarmes footeux ont du cœur

Le stand du cœur ▼

C'est avec plaisir que le stade Louis-Moré a suppléé le terrain de Cheveuges alors impraticable pour accueillir en ce mercredi de juin le tournoi de foot annuel des gendarmes de la compagnie de Sedan. Douze équipes de sept joueurs issus de diverses compagnies dont celles de Troyes et Verdun auxquelles s'étaient joints les pompiers et même une équipe féminine se sont affrontées avec sérieux bien sûr mais surtout dans la bonne humeur et la joie d'être ensemble. 36 matchs au total (entre les groupes et les classements) pour une



belle action de solidarité, les bénéfices de la journée étant destinés à l'association Gendarmes de cœur qui aide

les familles de gendarmes en difficulté.

La remise des tablettes

Prêts pour la 6^e ! ▼

Si les CM2 sont tristes de quitter leur école et certains de leurs camarades, ils sont en revanche très heureux et impatients de recevoir la tablette que la municipalité leur offre avant leur départ pour la 6^e. Outil pédagogique par excellence, elle permet aux élèves d'effectuer des

La joie de la découverte ▼



recherches documentaires, de faire des photos, de travailler sur des sites interactifs ou... de faire une pause lecture ou jeu s'ils le souhaitent.

Les parents des élèves et les enseignants étaient également présents pour ce moment très symbolique.

Un concert lyrique

Le dimanche 8 juillet un moment de lyrisme s'est invité en l'église du village. Claire GONOD, jeune soprano, et Timothé MONSELLIER, pianiste, ont enchanté notre belle bâtisse romane. Pas de micro, seule une magnifique voix vous menant dans les étoiles accompagnée au piano sur des extraits des œuvres de Purcell, Haendel, Gounod, Mozart, Schubert, Debussy, Fauré ou Straus. Les connaisseurs ne s'y sont pas trompés. L'église était pleine comme aux grands



Claire et Timothé ont ravi les mélomanes ▼

jours. Les applaudissements ont fait passer le message :

tous en redemandant pour 2019.

Le repas champêtre du 14 juillet

Le comité d'animation a de nouveau organisé la soirée champêtre dite du « 14 juillet ». Il y avait près de 180 convives pour ce repas précédant le feu d'artifice.

C'est vers 23 h 00 que les lampions ont été distribués aux enfants juste avant le feu d'artifice tiré par des spécialistes, zone d'habitations oblige.

L'église et les bâtiments alentour prennent alors des reflets changeants tandis que le ciel s'illumine passant de l'or au bleu puis de l'argenté à des versions multicolores.



Le 10^e prix pédestre de Saint-Laurent

Une quarantaine de bénévoles issus du comité d'animation, des habitants du village et du GRAC de Vivier et Vriage ont œuvré pour la bonne organisation du 10^e prix pédestre. Le 26 août dernier les conditions étaient propices à la performance après des semaines de grosse chaleur.

Le record de 2017 ne fut pas battu mais les deux premiers masculins étaient en dessous de 33 minutes. Chez les féminines, la course a été d'un très bon niveau. C'est plutôt rare dans le département, mais quatre filles sont descendues sous les 40 minutes. 252 coureurs ont terminé les 10 km.

Podium 10 km masculin :

NAUTREZ 32'23

Podium 10 km féminin :

FOUCHERE 38'15

DUSQUENOY 32'30



TRIBUT	38'53
THOMAS	33'22
BUFFET	39'34

Sur les 6 km 72 coureurs ont terminé l'épreuve.

Cette année la Commission Sport s'était interrogée à l'occasion de la dixième édition du Prix pédestre de SAINT LAURENT, sur la place des femmes dans cette manifestation et il en est

ressorti que majoritairement elles participaient au 6 km.

La réflexion a porté sur : comment valoriser cette épreuve en y associant « les Foulées Roses » pour également permettre une visibilité supplémentaire à cette association. Notre but étant de participer financièrement par un don.



Ce fut le 29 septembre en mairie de SAINT LAURENT la commission sport avait invité le maire, son conseil municipal et la présidente de La ligue contre le cancer des Ardennes M^{me} A. TRUSSARDI. Ce jour nous avons remis 300 euros qui correspondent à la moitié des inscriptions sur les 6 km à la présidente de la lutte contre le cancer.



Les courses enfants ont eu aussi un grand succès avec près d'une cinquantaine de participants filles et garçons aux trois épreuves et de nombreux Saint-Laurentais.



1. Un départ de course, c'est toujours très concentré ! 2. Le podium des féminines sur les 10 km – 3. Le podium des masculins sur les 10 km – 4. 5. 6. 7. Des coureurs heureux – 8. Les 6 km en foulées roses : en avant toutes et tous ! – 9. Remise du chèque de 300 € par le comité d'animation de Saint-Laurent/Romery partenaire de la course en présence de la municipalité.

6^e Randonnée gourmande des copains de la table

Jolie journée pour un apéro en plein air près du lavoir ▼



La randonnée gourmande des copains de la table est devenue traditionnelle et rassemble maintenant un grand nombre de participants (fidèles et nouveaux). Cette année 2018, pas moins de 162 marcheurs ont répondu à l'invitation de l'association et ont été accueillis par une vingtaine de bénévoles à proximité de la fontaine de Romery dans un cadre pratique et champêtre.

Le menu surprise proposé a conquis les papilles, avec cette année, une soupe de Schtroumpf en apéritif, une terrine de viande aux



Pause repas méritée pour les marcheurs ▼

légumes en entrée, du poulet basquaise en plat principal et une rabote en dessert.

Le parcours découpé en 2 secteurs de 4,7 et 4 km

empruntait les chemins de la commune entre le village et Romery (avec notamment la traversée du bucolique chemin des sœurs) ainsi que la voie verte.

synchronisation parfaite avant le grand rush. C'est prêt!



Une manifestation bien notée par les participants et accomplie avec la complicité et la chaleur du soleil.

À noter que le niveau de participants atteint un seuil critique. Il est difficile de dépasser 160 convives afin d'assurer une prestation de qualité sachant que les menus sont élaborés et réalisés entièrement par les membres de l'association.

Voyage dans les vignes champenoises



Visite des caves

Une cinquantaine de personnes ont participé le samedi 15 septembre au voyage annuel du CCAS qui les a amenées dans la Champagne toute proche avec au programme visite de cave, promenade dans les vignes et repas champenois.

Après le court voyage dans la capitale champenoise d'Épernay, le groupe de Saint-Laurentais a été accueilli dans les magnifiques locaux de la maison de Castellane,

l'une des plus anciennes de la région puisque fondée en 1895. Après une visite guidée dans une partie des 6 km de galeries creusées dans la craie accompagnée d'explications sur l'historique de la maison et les techniques champenoises, la visite s'est terminée par une petite coupe bien sûr. Certains n'ont pas hésité aussi à gravir les 237 marches des 66 m de la tour qui domine la propriété et offre une superbe vue sur la ville.

Direction Chamery ensuite, petite bourgade vigneronne traditionnelle du parc régional de la Montagne de Reims où, après un repas « champenois » servi en tenue folklorique, un petit tour en train au milieu des vignes attendait les visiteurs. Là aussi avec historique et explications techniques sur la culture de la vigne.

Au final, une journée des plus agréables d'autant que la météo ensoleillée fut de la partie.



Prêts pour un tour dans les vignes

Première bourse aux plantes

Cette première édition s'est déroulée le jour de la remise des prix du fleurissement et a attiré nombre d'amateurs éclairés pour échanger, acheter et discuter jardinage et fleurs autour d'un café et d'une gaufre. Forte de son succès, elle sera renouvelée en 2019 sur une surface encore plus importante place de l'école pour accueillir plus de plantes encore. brioches et bonbons pour les enfants.



De toutes les couleurs et de toutes les formes

La cérémonie du 11 novembre

Un siècle écoulé depuis la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants, les habitants de Saint-Laurent étaient venus nombreux pour cette commémoration près du monument aux morts et au cimetière. Continuons à rendre hommage année après année à ces soldats, d'ici ou d'ailleurs, ces civils qui ont donné leur vie pour la France ou qui ont été blessés.

Nous leur devons ce devoir de mémoire.



La chorale des enfants de l'école chantant la Marseille

La fête des associations

En s'avancant d'une semaine par rapport à l'année précédente la fête des Associations a incontestablement gagné en affluence. Les visiteurs furent donc nombreux le samedi 24 novembre à venir dans la salle polyvalente pour s'informer sur les activités proposées par les associations de la commune ou simplement les encourager



et voir leurs réalisations. Toutes les associations étaient présentes et bien sûr satisfaites en fin de journée d'autant que la collecte effectuée au bénéfice du Téléthon fut fructueuse.

Furent en effet proposés grilles de tombola avec



divers lots des artisans et commerçants, objets décoratifs, sujets de Noël, participation à des jeux, croque-monsieur, chocolats, friandises, boissons...

Tous ceux et celles qui ont participé et la Municipalité pour son aide méritent un grand merci.

En cette année 2019, la fête des Associations prendra le nom de Marché de Noël.

La soirée Beaujolais

Depuis 2008 qu'elle existe, la soirée dite « soirée Beaujolais » est vite entrée dans la tradition des moments de rencontres entre les habitants du village. Nos commerçants locaux sont mis à l'honneur pour l'occasion. La participation demandée est intégralement reversée au Téléthon.

Belle table, beaux produits ▼



En effet, cette année encore les sommes recueillies pour l'entrée ont été reversées au Téléthon soit 450 €.

Un concert pour Noël

Cette année le comité d'animation a choisi d'offrir un concert Gospel pour fêter l'entrée dans la période des fêtes. Après le concert lyrique de l'été, l'église était de nouveau remplie pour le plus grand plaisir de tous. Les grands standards du Gospel et du Blues ont fait vibrer les spectateurs. Un très beau moment de sérénité donné par le groupe GOSPEL TIME avec guitare, harmonica, au piano, Christophe QUIN et les chanteurs Olivier NICART de l'AME, Jean-Pierre



3 voix harmonieuses pour ce beau moment

GARDÉ. Aurore AUDOU, conseillère municipale, les a accompagnés.

Noël: 210 colis distribués aux personnes de plus de 65 ans

À l'occasion de Noël, ce sont 210 colis qui ont été confectionnés par les membres du CCAS (élus municipaux et extérieurs) pour les habitants âgés de plus de 65 ans. Avec cette année une nouveauté: les personnes de Saint-Laurent pouvant se déplacer étaient invitées le samedi 22 décembre au matin à venir chercher leur colis à la salle du Conseil où les attendaient plusieurs élus dont les enfants du Conseil municipal ravis d'être associés à l'événement. Une initiative qui fut d'ailleurs très appréciée d'autant que tous étaient accueillis par café, thé et friandises. Ce fut en effet l'occasion pour beaucoup

La salle de conseil s'est transformée en « pause-café » le temps d'une matinée ▼



de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et en profiter pour discuter ou simplement faire connaissance, ce qui n'est plus si fréquent. Comme un certain couple qui fut

tout étonné de retrouver de leurs connaissances qu'ils ne savaient pas habitants également Saint-Laurent... Il n'est pas besoin de préciser que ce mode de distribution sera renouvelé...

La vie à l'école

Les effectifs et personnels en septembre 2018

L'école conserve ses 4 classes grâce à des effectifs stables.

M^{me} BRICHET et M^{me} RIMBEAUX, décharge de direction, classe de Maternelle : 24 élèves

M^{me} POUILLARD, classe de GS-CP : 23 élèves

M^{me} DEBAY classe de CE1-CE2 : 27 élèves

M. CHOPIN et Mme FORENSI classe de CM1-CM2 : 19 élèves

Les représentants des parents d'élèves

Titulaires : M^{mes} KERSEBET, LEONARD, SARDA et M. DANGLEANT

Suppléants : M^{mes} COURBET, HENNEAUX, MOREL et M. DURY

Les Temps FORTS de l'école en 2018

La liaison école-collège

Concours CALCULATICE : les élèves de 6^e et ceux de CM2 forment des équipes et s'affrontent dans des épreuves numériques de calcul mental, le but étant d'échanger les procédures et les stratégies. De même le **TEAM CHALLENGE** a permis aux élèves de CM2 et de 6^e de se mesurer dans des ateliers de langue anglaise.

Des actions dans les classes

Pendant une semaine en juin, la piste routière de la MAIF a été installée à l'école afin que les élèves puissent lier pratique du vélo et Code de la route. Les ateliers Vél'usep ont par ailleurs complété l'action.



Les élèves des GS-CP encadrés par les étudiants du lycée

La classe de M^{me} Pouillard est allée au lycée agricole pour réaliser des activités autour de l'eau.



Devinez le pays de notre voyage !



Exposition et spectacles

L'exposition artistique de fin d'année avait pour thème les formes géométriques.

Toute l'année scolaire les élèves se sont initiés aux techniques de différents artistes et faire connaissance avec leurs œuvres.



La qualité des productions réalisées montre que le but est atteint !

La langue française a eu aussi ses temps forts. Les classes de CE1-CE2, de maternelle et de GS-CP ont monté des spectacles en direction des familles.

L'aide précieuse de l'association Créatel et des intervenants des NAP dans la création des décors et des costumes a contribué à la réussite de ces manifestations.



L'équipe pédagogique a fait venir l'AME pour la présentation d'un spectacle consacré aux percussions



Le spectacle musical de l'AME

Le sport à l'école

Toute l'école a récidivé en fin d'année scolaire pour la fête de l'établissement qui était placée sous le signe du sport cette année. La journée s'est achevée avec un pique-nique convivial en famille, le tout au lycée agricole dont le site a été mis à disposition. Un bel exemple de partenariat.



Les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont participé à la frappa de Boutancourt pour leur plus grand plaisir !





Une sortie de fin d'année

Tous les élèves de l'école se sont rendus au Parc Argonne.

BILAN COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2017-2018

CHARGES 2017-2018		PRODUITS 2017-2018	
Achat de produit pour cession	1 152,00 €	Vente de produits pour cession	2 029,00 €
Charges des activités éducatives	3 520,61 €	Autres produits courants	849,00 €
Autres charges courantes	1 111,03 €	Participations volontaires des familles	1 603,00 €
Cotisations OCCE	225,75 €	Subventions collectivités locales	580,00 €
Assurances	26,25 €	Subvention d'association	74,20 €
		Produits des activités éducatives	190,00 €
		Produits exceptionnels	87,70 €
TOTAL DES CHARGES	6 035,24 €	TOTAL DES PRODUITS	5 422,90 €
		DÉFICIT	612,34 €
En compte au 01/09/2018	10 834,41 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL SCOLAIRE 2018-2019

CHARGES		PRODUITS	
Chocolats Saint-Nicolas et Pâques	60,00 €	Cotisations	1 456,00 €
Mardi Gras/Goûter de Noël	80,00 €	Vente photos	450,00 €
Cotisations OCCE	24 500 €	Part coopérative	1 999,00 €
Voyages de fin d'année	1 500,00 €	Fête de fin d'année	200,00 €
Festival des enfants du cinéma	220,00 €		
Matériel pédagogique	1 200,00 €		
Participation concours	350,00 €		
Abonnements	250,00 €		
Matériel sport	200,00 €		
TOTAL CHARGES	4 105,00 €	TOTAL PRODUITS	4 105,00 €

Photo de classe | Année 2018-2019

Classe Maternelle

Sandrine BRICHET
Maud RIMBEAUX
Ophélie ROGET

De gauche à droite

3^e rang:

DAMPERON Tiago, GOIN Zoé, CLARY Tom,
BESONHEZ Léane, ADNET-HUTIN Timéo,
ROLO Lino.

2^e rang:

CHARBEAUX Clémentine, MIETTE Hugo,
BRIQUET Sarah, MARCANT Clémence,
PERPETE Noé, GROSSMANN Méline,
JANLIN Mathis, TONNELIER Mathys,
BOUAOUNI Roméo.

1^{er} rang:

SEMONELLA Noan, NININ Martin,
GAILLARD Romane, WALERYSZAK
Shamaël, WALERYSZAK Loussianne, PITON-
JONVAL Léa, NICLOUX Maël, FORENSI
Timothée, NICLOUX Jules, LEJEUNE Lucas.



Classe de GS - CP

Nathalie POUILLARD
Jacqueline BARBERON
Nadia MADDOURI- BENSAAD

De gauche à droite

3^e rang:

Oget Mathys, Leboeuf Gabriel, Maquet-
Lambeaux Lisandro, Bertrand Addyson,
Gillet Nathan, Dupont Maxime.

2^e rang:

Dury Arthur, Morel Romane, Bouaouni Ange,
Grondin Vanilla, Thomas Joshua, Gaudion
Naël, Boisseau-Zoppi Loëvan, Le Neveu
Mia, Righi Jules.

1^{er} rang:

Bomela Lenny, Poupeney Tom, Gaillard
Joshua, Barré Ambre, André Lucas, Canard
Bérénice, Bertrand Ylan, Gontareck Timothé.



Classe de CE1 - CE2

Christelle DEBAY
Véronique Delafàite, AVS

De gauche à droite

4^e rang:

Louis Léa, Gauthier Milana, Gontareck Anaël, Rousseau Louna, Monnier Lorna, Zaïm Elijah, Gervaise Marceau, Renault Clara.

3^e rang:

Monnier Camille, Dangléant Elisa-Rose, Charbeaux Elian, Tavernier Jade, Furlan Timothé, Boisseaux-Zoppi Ilona, Marcant Loïc, Dascalakis-Lambeaux Djoy.

2^e rang:

GOSSELIN Alexandre, Maurice Wyna, Adnet-Hutin Enzo, Rousseau-Bourdon Eléa, Pauly Jade, Hurel Charly, Tonnelier Emma, Canard Maxime, Courbet Sarah.

1^{er} rang:

Féry Adrien, Steiner Eliott.



Classe de CM1 - CM2

Laurent CHOPIN
Natalia FORENSI

De gauche à droite

3^e rang:

Bazillon Sacha, Tavernier Maxence, Dangléant Elana, Ponsard Léo, Parent Kéo.

2^e rang:

Furlan Amaury, Bomela Zoé, Gaudion Médéric, Bernardini Anna, Rohaut Rémy, Kersebet-Crépieux Lola.

1^{er} rang:

Tourte Vincent, Kersebet-Crépieux Mathilde, Bertrand Bryan, Galland Clara, Barré Hugo, Dury Valentine.

Le conseil municipal enfants



Le conseil municipal enfants s'adresse aux élèves de CE2, CM1 et CM2 fréquentant l'école de la commune. Constitué de 4 CE2, 4 CM1 et 4 CM2, il est renouvelé d'un tiers à chaque rentrée scolaire pour remplacer les 4 CM2 partis en 6^e. L'adjointe en charge du CME se rend courant octobre dans la classe de CE1- CE2 pour expliquer aux futurs candidats CE2 les modalités de l'élection des 4 nouveaux conseillers

municipaux enfants CE2. Avec l'accord de leurs parents, les candidats font campagne puis vient le jour des élections, préparées par le secrétariat de mairie comme pour des élections d'adultes. La classe de CE2 élit ses 4 nouveaux conseillers puis le maire et les 2 adjoints sont nommés lors du premier conseil municipal enfants animé par des élus de la municipalité.

Pour 2019, de nouveaux projets sont à l'étude : fleurissement de l'école, jachère fleurie « libre-service », boîte à livres... Le nouveau conseil municipal enfants souhaite œuvrer pour le bien vivre dans le village, on ne peut que les y encourager.

Le conseil municipal enfants 2018-2019:

Maire CME :

Mathilde
KERSEBET-CREPIEUX

Adjoints :

Rémi ROHAUT et
Elana DANGLEANT

Membres :

Valentine DURY
Clara GALLAND
Léa LOUIS
Loïc MARCANT
Eliott STEINER
Jade TAVERNIER
Maxence TAVERNIER



Cette année 2018 a été axée sur la sécurité devant l'école avec la concrétisation du projet de visibilité par des pots de crayons géants. Ces 3 pots ont été réalisés en interne par un agent de la commune. Le traçage des voies piétonnes sur la place de l'école est un autre élément de sécurité venu compléter le projet initial.

Les associations

Créatel

Nouveauté cette année : une fois par mois cinq personnes (places limitées) participent autour de « Loulou » à une journée cartonnage de 10h00 à 17h00. Elles ont fabriqué des petites maisons, une boîte pour mouchoirs, un bonhomme pain d'épices, un cube 3 tiroirs avec rangement sur le dessus.

Plus traditionnellement onze personnes se réunissent tous les lundis de 14h00 à 17h00, pour diverses créations. Ont été réalisés des décorations en origami, du black waork (petits coussins) ainsi que des bonshommes de neige et sapins de Noël en corde et des couronnes pour la vente de la fête des associations.

Et comme tous les ans c'est avec plaisir que le groupe dans la bonne humeur tient à faire le pliage des serviettes pour le repas des aînés.

Lors de l'autre réunion, les vendredis de 16h30 à 19h30, cinq personnes ont réfléchi dès septembre pour trouver au mieux une décoration destinée à la table du repas des aînés. Plusieurs essais étaient nécessaires avec des capsules de café et ce travail a pris beaucoup de temps.

Ensuite, des bracelets et des pendentifs pour les plus confirmées ont été confectionnés en macramé.



Deux nouvelles adhérentes qui voulaient débiter dans la couture ont investi dans une machine à coudre et ont bénéficié des conseils d'utilisation des plus habituées. Une confirmation de l'esprit qui prédomine : le travail de groupe.

Un grand Merci à toutes pour leur participation au repas des aînés.

SUBVENTIONS 2018 : 676 €

Présidente Louisette LECLERE | *Vice-présidente* Michelle CHAURE |
Trésorière Éliane JULLION | *Secrétaire* Marie-Thérèse NIVARD |

Gym club

Le Gym Club de Saint-Laurent est la première association de la commune avec 120 adhérents et adhérentes. Il faut dire que ses activités sont nombreuses et diverses : danse de salon, cardio boxe, gym d'entretien et step, gym d'entretien et cardio, étirements relaxation bien-être, gym adaptée, zumba et marche. Un nouveau cours mercredi à 18h45 de débutant en danse de salon est ouvert depuis septembre. Tout cela dispensé par des intervenants qualifiés dans leurs spécialités : Monique, Joëlle, Thomas, Ludivine, et Nicolas.

Cette régularité dans le nombre conséquent d'adhérents au fur et à mesure du temps et une preuve de la qualité et du sérieux d'une association

Vous pouvez retrouver les descriptions des différentes activités sur le site internet de la mairie : <https://www.saint-laurent08.fr>



Mercredi, c'est danse de salon pour les débutants

qui rassemble une grande majorité d'habitants du village. Petits et grands souhaitez, le Gym Club. Vous

pouvez encore le faire tout au long de l'année, n'hésitez pas, pas de tabou... Les portes sont ouvertes...



Secrétaire Marie-Thérèse NIVARD | **Secrétaire adjointe** Sylvie CHRISMENT |

SUBVENTIONS 2018 : 895 €

Présidente Corinne MOISDON |

Vice-présidente Jacqueline CHAMPEAUX |

Trésorière Éliane JUY |

L'or en patch

Avec une douzaine d'adhérentes, l'Or en Patch continue de se réunir le jeudi Tous les 15 jours.

Dans la bonne humeur et l'amitié, les aiguilles courent sur le tissu et les ouvrages avancent.

Très bonne participation à la fête des associations avec créations d'objets décoratifs pour Noël et un calendrier de l'avent pour la participation au Téléthon.



Présidente & Trésorière Jeannine GILLET |

Secrétaire Françoise HOUREZ |

Le club de l'amitié

Les membres du club de l'amitié se réunissent tous les jeudis, vacances comprises, de 14 h 00 à 18 h 00 dans la salle des associations. 18 personnes y jouent aux cartes, scrabble et jeux de société...

Une fois par mois les anniversaires sont fêtés et le club organise plusieurs repas dans une bonne ambiance.

La cotisation est de 20 € à l'année. Grand événement en 2018 avec une fête spéciale pour les cent ans de Marie Louise HUGEL, fête à laquelle a participé le maire Laurent Forget (lire par ailleurs).



SUBVENTIONS 2018 : 853 €

Présidente Jacqueline CHAMPEAUX |

Vice-présidentes Janine DECARREAUX et Nicole DUMETZ |

Trésorière Marie-Jeanne LEBLANC |

Membres du bureau Marie-Louise HUGEL et Michel MUNIN |

Saint-Laurent Jeux s'ouvre et prête

Pour sa troisième année d'existence, l'association Saint-Laurent Jeux a offert un nouveau service en s'ouvrant aux enfants accompagnés d'un adulte. Le nombre d'adhérents est en augmentation avec en ce début d'année 2019 une vingtaine de membres adultes et une dizaine d'enfants.

Riche d'une cinquantaine de jeux, l'association permet désormais à ses adhérents l'emprunt de jeux pour que chacun puisse prolonger l'expérience ludique avec son entourage.

Pour la deuxième année, l'association a organisé un tournoi 7 Wonders qui a



permis de récolter 32 € au profit du Téléthon.

N'hésitez pas à venir découvrir le plaisir des jeux

de société : les séances se déroulent un vendredi sur deux à partir de 20h00.



SUBVENTIONS 2018 : 676 €

Président Patrick CHARBEAUX |

Vice-Président Arnaud COLSON |

Secrétaire Julien BORTOLUSSI | *Trésorière* Chloé CHARBEAUX |

L'Amicale Sportive de Saint-Laurent



Après avoir terminé la saison 2017-2018 en milieu de tableau, la trêve estivale a été courte pour l'ASSL qui a continué à vivre jusqu'en mi-juillet au rythme de la coupe du monde, la totalité des matches ayant été suivis au stade par les joueurs, dirigeants et supporters du club dans l'ambiance que l'on devine...

Cette saison 2018-2019 a bien débuté pour les 22 joueurs, 8 dirigeants et l'arbitre que compte le Club.

Avec l'arrivée de quelques nouveaux l'équipe obtient de bons résultats et, à mi-saison, elle se place dans le haut du tableau. Elle est de plus toujours engagée en coupe où elle tentera d'aller le plus loin possible et cela commencera par un succès à domicile lors du huitième de finale de reprise à domicile.

Cette année en juin le club espère organiser, pour la première fois de son histoire, un déplacement sur deux jours pour un tournoi européen qui doit réunir plus de 70 équipes ! Plus traditionnellement le concours de pétanque se déroulera le 7 juillet sur le parking du stade. Venez-y nombreux!!!

Rapportons que les entraînements se déroulent les mardis et vendredis à 18h30 au stade Louis-Moré ou au COSEC du lycée en période hivernale.

Enfin le Club, qui remercie chaleureusement la Municipalité et les sponsors pour le soutien qu'ils apportent au Club, est toujours à la recherche d'un gardien.

Pour tout renseignement contactez

Benoît Moro
06 85 67 51 17 ou

Gaëlle Renault
06 45 37 75 89.



SUBVENTIONS 2018 : 1 488 €

Président Fabrice GROSSMANN |
Trésorier Benoît MORO | *Secrétaire* Gaëlle RENAULT |
Entraîneur Loïc RENAULT |

ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises



L'Association des Belles Voitures Ardennaises s'est encore mobilisée cette année dans le département et dans la région en participant à de nombreux événements.

Les Belles champenoises à Reims, la caravane publicitaire lors du circuit des Ardennes, l'exposition de véhicules anciens lors de la fête de la viande et de la brocante à Saint-Laurent.

Ses membres effectuent également de nombreuses sorties en lien avec le patrimoine local: vallée de la Meuse, st Menges, Givet.

Il ne faut pas oublier les actions menées au service des autres: exposition de voiture lors du Téléthon à La Grandville, promenades en voitures anciennes avec des malades atteints de la maladie d'Alzheimer lors d'une journée à la maison de retraite du Docteur L'Hoste et versements de dons à l'issue de ces journées.



De belles voitures qui ne resteront pas souvent

au garage en 2019, c'est certain, les projets sont déjà nombreux.



SUBVENTIONS 2018 : 676 €

Président Pascal MELIN | Vice-Président Daniel ZAGAR |

Trésorier Frédéric TOTET |

Secrétaire Thierry PONCELETE |

Les copains de la table

L'association « les Copains de la Table » regroupe des cuisinières et des cuisiniers amateurs qui souhaitent partager leurs expériences culinaires et échanger les techniques de mise en œuvre. C'est aussi l'occasion de révéler des talents cachés en revisitant les classiques de la cuisine française et du monde.

La cotisation annuelle est de 15 €, à cela s'ajoute le coût des ingrédients nécessaires à la réalisation des ateliers. Les séances durent de 2 h 00 à 2 h 30 en fonction des recettes abordées et chacun repart avec les plats réalisés pour une dégustation en famille.

Les copains de la table se retrouvent plusieurs fois



dans l'année pour la galette des rois, le repas annuel des copains, la randonnée gourmande.

Les copains participent également à la fête des associations, les ventes de cette année 2018 ont permis de reverser l'intégralité

de leurs bénéfices à 2 associations caritatives des Ardennes. Les ateliers regroupent 10 copains et copines qui se retrouvent au rez-de-chaussée de la maison des associations, les 1^{er} lundi et mardi de chaque mois : lundi 14 h 00 et 18 h 00 et le mardi 14 h 00.



SUBVENTIONS 2018 : 676 €

Président Remy DELILLE |
Vice-président Daniel FELIX | **Trésorier** Jean MEUNIER |
Secrétaire Maryline JALOUX |

Le club informatique de Saint-Laurent

Le Club informatique a pour objet de familiariser les personnes qui le souhaitent avec l'utilisation de l'ordinateur, d'internet et du stockage des photos numériques.

M^{me} MARCOUX anime l'atelier grands débutants le mardi de 16 h 00 à 17 h 00. Les membres y font des exercices sur le maniement de la souris, la connaissance du clavier et la pratique du traitement de texte.

M^{me} LUBIN s'occupe du groupe intermédiaire le lundi de 17 h 30 à 18 h 45. Au programme : l'utilisation d'internet et d'une boîte mail, le traitement de texte, les tableaux et la gestion des dossiers.

M. FELIX anime le groupe avancé avec une spécificité



photos numériques. Le groupe se réunit le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30.



SUBVENTIONS 2018 : 676 €

Présidente Jacqueline CHAMPEAUX |
Trésorier Micheline MARCOUX | **Secrétaire** Arlette DELILLE |

Association des Jardiniers Ardennais



Cette association s'est rapprochée de notre commune depuis un peu plus d'une année et participe à l'animation de la commune en organisant la bourse aux plantes d'automne.

Les activités y sont riches et variées. C'est le reflet de l'Amicale indique son président: « dans une période d'individualisme, on retrouve ici du lien social et des valeurs d'amitié. Ces activités sont avant tout PARTAGE : de convivialité autour d'un repas, de connaissances autour de la passion du conférencier, de savoir-faire autour d'une activité manuelle et de jardinage (roseraie). Elles



sont aussi ENTRAIDE envers des amicalistes, ÉCHANGE de plantes, de pratiques par la visite de jardins. C'est également un enrichissement culturel ».

L'association développe plusieurs types d'activités.

Les conférences avec différentes thématiques a bordées par des spécialistes : utilisation

des outils de jardinage, biodiversité, caractéristiques de la végétation particulière en certains lieux...

Les sorties pour mieux connaître les jardins remarquables et partager la même passion.

Les ateliers : art floral, bricolage, peinture, photo, poterie, vannerie toujours en rapport avec les jardins.



Président Patrice STANOWSKI |
Vice-président N° 1 Yannik GRANDGIRARD |
Vice-président N° 2 Viviane DEVOGELAERE |
Trésorière Nicole TAMINE | **Secrétaire** Elisabeth CONSTANT |
Secrétaire-adjointe Sylvie GRANDGIRARD |

Le comité d'animation

Fête de Saint-Laurent

La fête de Saint-Laurent dure deux jours ce qui suppose deux jours de soleil. Cette édition 2018 aura été presque parfaite. L'orage s'est abattu sur le village en fin de journée le dimanche juste au moment où les brocanteurs remballaient. Cela n'a pas empêché nos Saint-Laurentais de venir se masser nombreux pour écouter l'orchestre Prologue et participer au vin d'honneur offert par la municipalité. Le concours de pétanque s'est lui déroulé sous un soleil radieux et a affiché complet pour la première fois depuis longtemps. Il faut dire que le nouveau parking de la commune offre à lui tout seul 8 terrains. Le lendemain, la brocante se déroulait sous les meilleurs auspices. Manèges et animations ont égayé la commune deux jours durant avec l'appui indispensable des bénévoles du Comité d'animation.



5



Fête de Romery

C'est une fête familiale par excellence. Le comité d'animation la déroule désormais sur une seule et même journée. Le repas champêtre a été ponctué de moments musicaux allant de la fanfare de Floing au Karaoké avec comme point d'orgue en soirée la farandole du soir en musique autour de la poupée qui brûle.



SUBVENTIONS 2018 : 3 757 €

Président Joël KINSINGER | **Vice-président** Jean-Sébastien GAUDION |
Trésorière Livia LUBIN | **Trésorier-adjoint** Jean-Pierre STENGL |
Secrétaire Carole ANDRE |

1. Tous concentrés – 2. Une brocante réussie – 3. Un petit cours sur les vieux moteurs ? – 4. L'art de collectionner – 5. Il fait chaud même quand il pleut !

PATRIMOINE Saint-Laurentais

Le chemin de croix de nouveau à l'église

En 2018, après quelques années d'absence pour cause de travaux, chaque tableau du chemin de croix a retrouvé sa place dans notre belle église. Pour l'occasion, nous vous présentons dans ce bulletin les thématiques abordées tout au long des 14 stations.





1. Jésus condamné à mort – 2. Jésus charge sa croix – 3. Jésus tombe une première fois – 4. Jésus rencontre Marie sa mère – 5. Simon de Cyrène est requis pour porter la croix de Jésus – 6. Une femme essuie le visage de Jésus – 7. Jésus tombe pour la deuxième fois – 8. Jésus parle aux filles de Jérusalem – 9. Jésus tombe pour la troisième fois – 10. Jésus est dépouillé de ses vêtements – 11. Jésus est crucifié – 12. Jésus meurt sur la croix – 13. Le corps de Jésus est descendu de la croix – 14. Le corps de Jésus est déposé dans le tombeau.

Renseignements utiles

MAIRIE	Tél. : 03 24 57 03 55 - Fax: 03 24 57 50 44 - mairie.st.laurent.accueil@wanadoo.fr		
	OUVERTURE : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 Lundi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 (durant la période scolaire) mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h 00 à 19 h 00		
	PERMANENCE DES ADJOINTS : 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h 00 à 19 h 00		
Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou lieu de domicile (transcription)	Nom et prénoms - Date du décès	Enveloppe timbrée

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût-Observations
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Demande sur papier libre	Gratuit
MARIAGE	Mairie de l'un des deux domiciles ou de résidence	<p>Célibataire mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance datant de - 3 mois - Certificat médical pré-nuptial datant - 3 mois. - Autorisation des parents. <p>■ Si l'un des parents est décédé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extrait de décès <p>■ Si les parents et ascendants sont décédés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>■ Si l'intéressé est pupille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>Célibataire majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces, sauf les autorisations <p>Veuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + extrait de décès du conjoint <p>Militaire de carrière ou Gendarme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + autorisation militaire 	<p>Le certificat pré-nuptial doit être présenté obligatoirement à la Mairie au moment de la publication.</p> <p>La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 11 jours francs.</p>
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès	En cas de transport du corps hors de la commune, prévenir la Mairie.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	À demander en Mairie de Charleville-Mézières	<p>Depuis le 27 mars 2017 la mairie de Saint-Laurent n'est plus en mesure de recevoir les demandes de cartes d'identité.</p> <p><i>Elles doivent être faites auprès d'une mairie munie du matériel biométrique comme pour les passeports.</i></p>	<p>Gratuit</p> <p>Délai d'obtention : 1 mois</p> <p>Validité : -15 ans sauf preuve que le pays d'accueil du voyage la refuse - Enfant mineur 10 ans</p> <p>Voir Mairie de Charleville-Mézières</p>
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	Justificatif de logement de - de 3 mois Copie intégrale du livret de famille. copie de la carte d'identité ou passeport N° de téléphone, diplômes obtenus	Obligatoire de 16 ans à 25 ans
PASSEPORT	À demander en Mairie de Charleville-Mézières		
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier judiciaire national : 107 rue du Landreau 44079 NANTES	Copie du livret de famille	Gratuit
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS	Mairie ou téléchargeable sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.	Gratuit

Numéros téléphones utiles

SAMU Pour un simple appel de confort, composer le 03 24 58 67 00	15 ou 112 (portable) Vous met en contact avec le C.O.G : Centre opérationnel Gendarmerie (24 h/24 h).	Cabinet Infirmières 9 rue des Campanules M ^{me} Virginie TRICLIN M ^{me} Marjorie MIART	06 31 80 00 64 07 88 37 84 28
Docteur JUPINET	03 24 37 31 09	Ambulances ORTILLON	03 24 29 32 25
POMPIERS	18	Répondeur pharmacie de garde	3915
GENDARMERIE de FLIZE	03 24 54 01 05	Centre antipoison (Nancy)	03 83 22 50 50
Enedis (E.D.F) urgence	09 72 67 50 08	Drogue info service N° Vert	0 800 23 13 13
G.R.D.F. (urgence)	0800 47 33 33	Sida info service N° Vert	0 800 840 800
Allo service public	3939	SIRTOM SEDAN pour les containers	03 24 27 26 92
École St-Laurent	03 24 58 01 28		

Adresses Internet utiles

www.service-public.fr/	Le portail de l'administration française
http://www.vie-publique.fr/	Ce service, édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, se propose de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.
www.lebalcon.fr	Le site du Lycée agricole du Balcon des Ardennes : À découvrir absolument

Déchetterie et Encombrants

Déchetterie de Lumes (rue de la Vieille Meuse)	Lundi Mercredi Samedi	Le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Déchetterie de Montcy- Notre-Dame (WARIDON)	du lundi au samedi	de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Déchetterie de Vrine aux Bois (ZI - rue des Ourliquettes)	du mardi au samedi	Été du 02/04 au 31/10 : de 10h00 à 13h00 et de 13h50 à 17h30
		Hiver du 01/11 au 01/04 : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Jour de ramassage des ordures ménagères		Tous les mercredis matin (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 51)
Jour de ramassage des déchets recyclables sauf verre		Un mercredi matin sur 2 (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 51)

Règlement de location et d'utilisation - salle polyvalente

Conditions générales de location :

A. La salle polyvalente de Saint-Laurent est réservée aux seuls habitants de Saint-Laurent et a pour vocation de permettre aux habitants de la commune d'y organiser des événements familiaux ou amicaux et aux associations du village de réunir leurs adhérents et amis.

B. Location par un prête-nom : S'il est constaté qu'un habitant du village loue la salle polyvalente pour toute autre personne ou association extérieure à la commune, la caution ne sera pas restituée.

C. Le Loueur ou l'association devra souscrire une assurance responsabilité occasionnelle occupant d'immeuble. Une attestation devra être fournie à la Mairie

D. Aucune location ne sera accordée lors de la fête du village.

E. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

Article 1 :

Modalités de réservation

En cas de constat du non-respect flagrant du règlement lors de la remise des clés, un forfait sera facturé conformément aux tarifs mentionnés en annexe.

Les clés seront prises à la salle polyvalente le **vendredi à 15 heures** et rendues le **lundi à 10 heures**.

Article 2 :

Modalités liées au bâtiment

A. Toute dégradation constatée donnera lieu à réparation. Les réparations seront exécutées sur ordre du Maire et aux frais du locataire.

B. Aucune affiche sera tolérée sur les murs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni sur les portes et fenêtres. La décoration éventuelle de la salle peut être réalisée en utilisant uniquement les crochets disposés sur les murs.

Article 4 :

Modalités liées au nettoyage

A. La salle louée est remise au locataire en parfait état de propreté.

B. Le locataire effectuera le balayage des sols et le nettoyage de la vaisselle et du matériel électroménager utilisé (four, gazinière, congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à café). Le matériel de nettoyage sera mis à disposition du locataire.

C. Le locataire se chargera de ramasser les mégots ou nettoyer le devant de la salle.

D. Suivant l'état des lieux (cuisine, salle, WC) la Commune se réserve le droit de refuser une prochaine location.

Article 5 :

Modalités liées à la sécurité des biens et des personnes

A. Il appartiendra à chaque utilisateur de faire respecter les consignes du présent règlement.

B. Toutes les règles relatives à la sécurité devront être respectées scrupuleusement, en particulier l'effectif admissible dans la salle fixé à 110 personnes maximum.

C. Au cours de la location, un comportement correct est toujours exigé et toutes les précautions seront prises au niveau de l'organisation, pour éviter les actes de vandalisme et autres manifestations préjudiciables au renom des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur).

D. Il est interdit de troubler l'ordre public (pétards, klaxons, cris, musique, bruits de voiture intempestifs...).

E. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des consignes de sécurité.

Montant des locations	Tarifs
Un week-end (nettoyage compris)	310 €
Vin d'honneur ou réunion diverse	90 €
Assemblée générale des associations	Gratuit
Café pour un enterrement	Gratuit
Location tasses ou verres	10 €
Location vaisselle (forfait)	60 €
Location salle Romery	50 €

Calendrier de ramassage des déchets



www.ardenne-metropole.fr

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2019 SAINT-LAURENT

Présentation des bacs :

■ Ordures Ménagères

■ Collecte sélective

- Vos bacs doivent être sortis pour 6h00

- Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route

Pour nous contacter :

Tél. : 0800 29 83 55
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

e-mail :
regie.dechets@ardenne-metropole.fr

Site internet :
www.ardenne-metropole.fr

Les cases coloriées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de rattrapage prévu en cas de jour férié.

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5	6
2	7	8	9	10	11	12	13
3	14	15	16	17	18	19	20
4	21	22	23	24	25	26	27
5	28	29	30	31			

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
5					1	2	3
6	4	5	6	7	8	9	10
7	11	12	13	14	15	16	17
8	18	19	20	21	22	23	24
9	25	26	27	28			

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

NOVEMBRE

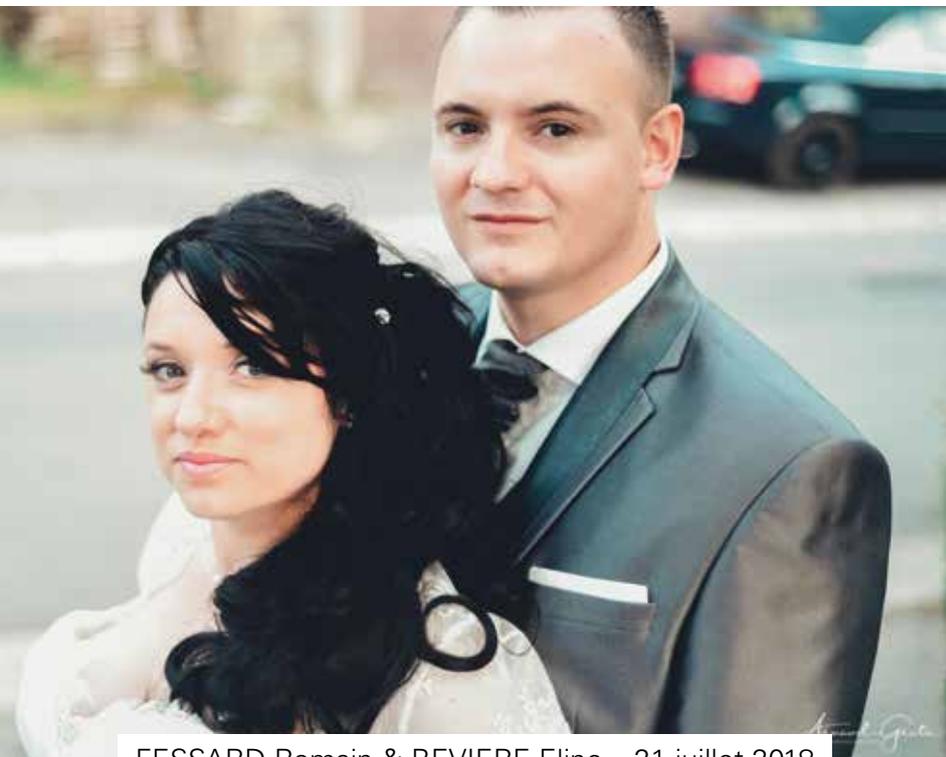
	L	M	M	J	V	S	D
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

État Civil 2018

Mariages



FESSARD Romain & BEVIERE Eline – 21 juillet 2018

Naissances

BERTRAND Charly
12 février

POMMIER Léo
7 mars

ZIMMERMANN-JANLIN Lucas
12 mai

DIERVILLE HUBERT Louis
15 octobre

TAYMONT Arthur
4 novembre



BLANCHEMANCHE Jean &
GUILGOT Danièle – 19 mai 2018

Pacs

THIERY Ludovic & GOIRE Sophie 6 avril
TONNELIER Pierre & MENUT Estelle 28 septembre

Décès

GUILLARDEL Aimé 4 mars
GOSELIN Patrice 18 mars
GARDIEN Francine née ARBONVILLE 6 mai
TESTUD Lucette née AVRIL 19 mai
GARDIEN René 31 août
FRANCART René 3 septembre
DECARREAU Jeanine née BRASSEUR 18 octobre
HUBERT Pierrette née GRAVELINES 4 novembre
HELIN France 7 novembre



